



Décisions du conseil communal du jeudi 2 février 2012

00. Procès-verbal dernière séance (p.m 20.12.2011)

0bis. Procès-verbal réunion Commune-CPAS (p.m. 20.12.2011).

00bis. Administration générale : Lauréat du Travail - Remise du Brevet.

Monsieur le Président remet le brevet de « Lauréat du Travail » à Monsieur Daniel PRAIL.

01. Administration générale : Auteur de projet pour la poursuite de l'élaboration et de l'animation du programme – Réalisation de fiches - projets supplémentaires – Avenant au marché initial.

La Commune passe un marché complémentaire avec l'auteur de projet désigné pour la réalisation des 13 fiches-projets supplémentaires au coût de 5.400 € HTVA.

02. Administration générale : Subvention 2012 à l'asbl Domus - Modalités d'octroi et de contrôle.

La Commune octroie une subvention de 1.000 euros à l'asbl DOMUS.

L'asbl Domus est active dans les soins continus et palliatifs à domicile en Brabant wallon.

03. Administration générale - Stérilisation des chats errants - Convention avec les vétérinaires - Principe – Approbation.

Le Conseil approuve le principe d'une campagne de stérilisation des chats errants sur le territoire de la commune de Grez-Doiceau.

La présence de chats errants ou sans maîtres dans divers quartiers et terrains vagues de notre commune crée des problèmes tant à eux-mêmes qu'à leur environnement: malnutrition, maladies, accidents, cris lors des bagarres ou de la reproduction, chatons mourants, ... Ces chats ne sont pas de véritables chats « sauvages » mais des animaux abandonnés qui se reproduisent sans le moindre contrôle, dans la nature.

Sachant qu'une chatte libre a en moyenne, par an, deux portées de 4 petits, une espérance de vie de 4 à 6 ans et que ces mêmes petits, dès 6 à 7 mois, peuvent se reproduire, la Commune a décidé de reprendre une campagne de stérilisation par des vétérinaires des environs afin d'éviter la prolifération des chats errants et de leur éviter des souffrances.

la Commune propose de stériliser à ses frais uniquement les chats errants en vue de limiter leur nombre.

04. Affaires culturelles : Bibliothèque communale – Achat d’ouvrages et de jeux en 2012 – Principe – Budget – Mode de passation du marché.

Le Conseil approuve le principe d’acquérir par procédure négociée sans publicité :

- des livres pour un montant maximum de 4.500 euros ;
- des jeux pour un montant maximum de 300 euros.

05. Cultes : Fabrique d’Eglise Saint Georges à Grez-Doiceau – Budget 2012 – Rectification – Prise d’acte.

06. Cultes : Fabrique d’Eglise Saint Antoine à Pécrot – Budget 2012 - Avis.

07. Environnement : (TP2012/031) Marché de Fournitures : acquisition de diverses fournitures P.C.D.N. – Principe – Descriptif, inventaire estimatif et estimation budgétaire : approbation – Mode de passation et conditions du marché.

Le Conseil approuve le principe d’acquérir diverses fournitures pour le PCDN (panneaux de signalisation des migrations de batraciens ainsi que les poteaux et la quincaillerie y relatifs, panneaux destinés à l’affichage des manifestations du PCDN) pour un montant global maximum de 900 € TVAC.

08. Finances : Fiscalité communale - Taxe communale sur la délivrance de documents administratifs – Exercice 2012 – Règlement-taxe – Approbation partielle – Prise d’acte.

09. Jeunesse : (TP2012/032) Marché de fournitures : acquisition d’un véhicule d’occasion destinée aux activités de l’Espaces Jeunes - Principe – Descriptif technique et estimation budgétaire : approbation - Mode de passation et fixation des conditions du marché.

Le Conseil approuve le principe d’acquérir un véhicule d’occasion (type camionnette) dans le cadre du projet « local mobile » élaboré par l’Espace Jeunes.

Le projet de local mobile proposé par l’Espace Jeunes permettra l’organisation de diverses activités et ateliers pour les jeunes de l’entité grézienne.

10. Jeunesse : (TP2012/033) Marché de fournitures : acquisition d’une caravane d’occasion destinée aux activités de l’Espaces Jeunes - Principe – Descriptif technique et estimation budgétaire : approbation - Mode de passation et fixation des conditions du marché.

Le Conseil approuve le principe d’acquérir une caravane d’occasion dans le cadre du projet « local mobile » élaboré par l’Espace Jeunes.

11. Patrimoine : Biens ruraux - parcelles situées rue Aimé Hoslet à Pécrot – Cadastrées sous Grez-Doiceau - A 289N (p) et 291A (p) – Remise en location des parcelles.

Le Conseil procède à la remise en location dudit bien en tant que **bail à loyer**.

12. Patrimoine : Acquisition pour cause d’utilité publique – parcelle sise sous Grez-Doiceau - Terrain militaire – 1^{ère} division section G8D – Expropriation.

Le Conseil approuve le principe de réaliser une expropriation, pour cause d’utilité publique, sur la parcelle cadastrée sous Grez-Doiceau – 1^{ère} division section G8D pour une contenance de 15a appartenant au Domaine Militaire et ce pour la somme de 75.000 €.

13. Patrimoine : Bien communal sous Grez-Doiceau, 2ème division – Archennes – Rue de Florival - Cession pour cause d'utilité publique : principe – prix – Convention de cession.

Une petite parcelle communale est cédée à Sedilec pour réaliser une cabine électrique.

14. Patrimoine – Terrain du Bouly – vente de fourrage -- principe – Conditions – Contrat type.

Le Conseil approuve le principe de la vente de fourrage des parcelles sises sous Grez-Doiceau, 2^{ème} division cadastrées ou l'ayant été section A38C (5ha02a29ca), A40 (39a10ca), 39B (92a70ca), A44B, (20a80ca) et 37D (1a50ca) pour une superficie totale de 6ha56a39ca

Considérant qu'il y a lieu d'entretenir les terrains du Bouly qui appartiennent à la commune et qui sont cadastrés ou l'ont été sous Grez-Doiceau, 2^{ème} division, section :

1. A38C, au lieu dit « Agna » d'une contenance de 5ha02a29ca;
2. A40(P), au lieu dit « Boly » d'une contenance de 39a10ca;
3. 39B(P), au lieu dit « Agna » d'une contenance de 92a70ca;
4. A44B(P), au lieu dit « Boly » d'une contenance de 20a80ca
5. 37D(P), au lieu dit « Florival » d'une contenance de 1a50ca;

la vente se fera au plus offrant, sur base de soumissions remises sous enveloppe fermée, portant la mention « offre pour la vente de fourrage du 25 mars 2012 », remise contre accusé de réception ou envoyée par la poste par recommandé ou déposée à l'ouverture de la séance. La séance d'ouverture des offres est publique. La date de vente est fixée par le Collège communal. Les offres sont remises au plus tard à l'ouverture de la séance de vente. Toutes les offres qui ne sont pas arrivées au moment de l'ouverture de la séance sont considérées comme nulles et non avenues.

15. Travaux publics : (TP2011/089) Marché public de travaux : Travaux d'entretien et de réfection de la rue des Moulins et de la rue de Florival (tronçon jusqu'au passage à niveau de la ligne de chemin de fer Ottignies-Louvain) – Cahier spécial des charges et avis de marché : modifications et adaptations – Approbation.

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges et l'avis de marché à publier, tous deux modifiés et adaptés conformément aux remarques de l'autorité de tutelle obligatoire en marchés publics.

Les travaux d'entretien et de réfection des rues des Moulins et de Florival sont estimés à 903.588 € TVAC.

16. Travaux publics : (TP2011/082) Marché public de travaux : Aménagement de deux courts de tennis extérieurs aux Campinaires, à 1390 Grez-Doiceau – Dossier PIC.6431 - Modifications et adaptations du cahier spécial des charges - Approbation.

Le Conseil approuve le cahier spécial des charges modifié et adapté conformément aux remarques de la cellule Infrasports du Service Public de Wallonie.

Les travaux d'aménagement des deux courts de tennis extérieurs sont estimés à 161.000 € TVAC.

17. Travaux Publics : (TP2012/026) Marché public de fournitures : Acquisition de bordures préfabriquées en béton à coller – Principe, descriptif technique et estimation : approbation – Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché.

Le Conseil approuve le principe d'acquérir des bordures préfabriquées béton à coller pour diverses voiries :

- rue de Hamme-Mille;
- rue de Pécrot;
- avenue Fernand Labby;
- rue Fond du Moulin;
- rue Chapelle à Chantrant.

Le montant global de la dépense est estimé à 6.600 € TVAC.

18. Travaux Publics : (TP2012/027) Marché public de fournitures : Acquisition et installation d'un nouveau central téléphonique à la Maison communale – Principe, cahier spécial des charges et estimation : approbation – Choix du mode de passation du marché.

Le Conseil approuve le principe d'acquérir un nouveau central téléphonique pour la Maison communale.

19. Travaux publics : (TP2012/028) Marché public de fournitures : Acquisition de matériel pour l'entretien des espaces verts – Principe, descriptif technique et estimation : approbation – Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché.

Le Conseil approuve le principe d'acquérir du matériel afin d'entretenir les espaces verts.

Le montant global de la dépense est estimé à 6.600 € TVAC.

20. Travaux Publics : (TP2012/030) Marché de Fournitures : acquisition et pose de caveaux pour les cimetières communaux – Principe, cahier spécial des charges et estimation : approbation – Choix du mode de passation du marché.

Le Conseil approuve le principe d'acquérir une cinquantaine de caveaux à installer dans les différents cimetières communaux, à savoir ceux d'Archennes, de Biez, de Grez-centre, de Néthen et de Pécrot.

Le montant global de la dépense est estimé à 20.000 € TVAC.